

Délibérations

Reçu au contrôle de légalité le 23 juin 2026

Publié le 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à 14 heures 30, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : ANDREU SEIGNE Aurélien (Toulouse Métropole), ARSAC Olivier (Toulouse Métropole), CAPEL Jean-Baptiste (CC Coteaux du Girou), CHARPENTIER Stéphane (CA Grand Ouest Toulousain), DE GRANDIDIER Marc (CC Coteaux de Bellevue), ESPIC Bruno (Toulouse Métropole), FLORES Roger (CC Hauts Tolosans), GENNARO SAINT Christine (Toulouse Métropole), GIBERT Janine (CC du Frontonnais), GOMES Didier (CC Coteaux du Girou), KOUNOUGOUS Anicet (Toulouse Métropole), LAMANT Sophie (Toulouse Métropole), MAUREL Cédric (CC Val Aïgo), PETITDIDIER Victor (Sicoval), MOIGN Jean-Louis (CC Hauts Tolosans), TERRAIL-NOVES Vincent (Toulouse Métropole), URSULE Béatrice (Toulouse Métropole)

Etaient excusés : ALVES Christophe (Toulouse Métropole), BARRAQUE-ONNO Véronique (Toulouse Métropole), BERKMAN Ingrid (Toulouse Métropole), BEZERRA Gil (Toulouse Métropole), CAVAGNAC Hugo (CC du Frontonnais), QUEVAL Florence (CA Grand Ouest Toulousain)

Excusés ayant donné pouvoir : AMIGO BOUYSSOU Annick (Toulouse Métropole) à ESPIC Bruno (Toulouse Métropole)

Etaient absents : ASTRUC Thierry (CC Val Aïgo), CROUZIL Bernard (Sicoval), GOFFRE PERDROSA Inès (Toulouse Métropole), LAMRHANI Mostafa (Toulouse Métropole), MAILLARD Marie (Toulouse Métropole), SAVIGNY Thierry (CC Coteaux de Bellevue), TRONCO Jean-Luc (Sicoval), WAECHTER Xavier (Sicoval)

Date de la convocation : MARDI 9 JUIN 2026

Secrétaire de séance : GIBERT Janine

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice	16	16	32
Nombre de voix par délégué	2	1	48
Présents	8	9	17
Votants	9	9	18
Pouvoirs	1	0	1
Total de voix	18	9	27
Abstentions	-	-	-
Votes contre	-	-	-
Votes pour	18	9	27

D2026-40 – Désignation d'un représentant à l'ATD 31

Par volonté conjointe du Département, de communes et de groupements de communes a été créée une Agence Technique Départementale.

Conformément à l'article L.5511-1 du CGCT, cette Agence a été créée sous forme d'Etablissement Public avec pour objet d'apporter aux communes qui le demandent, une assistance d'ordre administratif, juridique ou financier. Depuis le 1er janvier 2020, elle s'est enrichie d'une nouvelle mission d'ingénierie territoriale et se nomme Haute-Garonne Ingénierie - ATD. Cet Etablissement Public est administré par les représentants du Conseil Départemental, des communes et EPCI adhérents.

Considérant, dès lors, qu'il y a lieu de désigner un nouveau représentant élu du Syndicat,

Considérant les candidatures reçues pour représenter Decoset au sein de cet organisme,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Decoset,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **DE DESIGNER** Mr ANDREU SEIGNE pour le représenter au sein de l'Agence Technique Départementale 31.

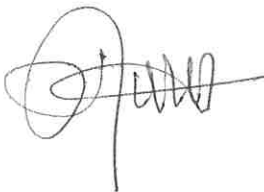
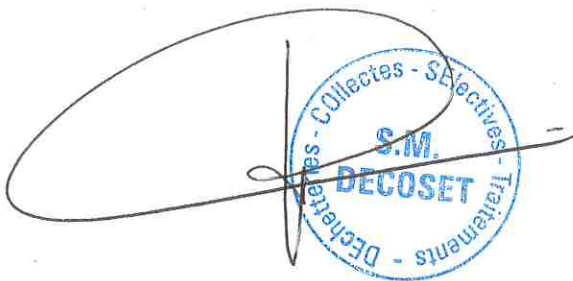
Fait à Balma, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE PRÉSIDENT,

Secrétaire de séance

GIBERT Janine

S.M.
DECOSET
Déchets - Collectes - Sélectives
Traitements